

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

SERVICE DES EAUX DE LA VALLEE DE LA COURANCE – RAPPORTS ANNUELS 2019 DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Johann SPITZ à Sophia MARC, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

SERVICE DES EAUX DE LA VALLEE DE LA COURANCE – RAPPORTS ANNUELS 2019 DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales notamment l'article L.1411-3,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L.3131-5,

Vu le contrat de délégation par affermage du service de distribution et de production d'eau potable signé le 11 décembre 2009 entre le S.I.E.P.D.E.P. de la Vallée de la Courance et la SAUR, pour une durée de 12 ans, dans lequel la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est substituée au S.I.E.P.D.E.P. de la Vallée de la Courance au 1er janvier 2020,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Public Locaux,

Il est présenté les rapports annuels 2019 du délégataire, portant les périmètres « Production » (17 communes) et « Distribution » (15 communes) du secteur de la Vallée de la Courance.

L'année 2019 constitue la dixième année du contrat de délégation de service public de douze ans.

Les chiffres clés de l'année 2019 sont les suivants :

- Une production de 1 059 777m³ issue des cinq captages exploités, et alimentant 19 000 habitants (17 communes du périmètre production) ;
- 7 723 abonnés sur les 15 communes du périmètre de distribution d'eau, soit 0,9% de plus qu'en 2018 ;
- 99 569m³ vendus aux abonnés du service distribution, soit, à période identique, 2,6% de moins qu'en 2018 ;
- Une facture-type de 327,17 € TTC pour 120m³ consommés représentant 2,73 € TTC/m³ ;
- Des facturations liées à la vente d'eau 2019 représentant 858 364,28 € pour la collectivité et 823 150 € pour l'exploitant, en baisse d'1% par rapport à 2018 ;
- Un taux d'impayés sur les factures 2018 s'élevant à 1,2% au 31/12/2019 ;
- Des charges d'exploitation s'élevant à 1 963 k€ (dont 226 k€ de charges de personnel) pour un résultat de 64,5 k avant impôts ;
- Un rendement de 96,4% sur le service de production (57 km), conforme à l'objectif de 95% et de 83,9% sur le service de distribution (337 km), en deçà de l'objectif de 85%.
- Une conformité des analyses bactériologiques et physicochimiques de 100% en distribution. Il est à noter la mise en place, par l'exploitant, d'un dispositif d'analyses renforcé en fin d'année, suite aux fortes précipitations et au débordement des systèmes d'assainissement sur le bassin d'alimentation des captages d'eau potable. Aucune incidence n'a été relevée sur la qualité de l'eau issue des captages.

Le Conseil d'Agglomération :

- Prend acte des rapports 2019 du délégataire du service public d'eau potable.

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C73-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020